

RECTORAT
 DEC1/DEC4
 7 PLACE BIR HAKEIM
 CS 81065
 38021 GRENOBLE CEDEX 1

MADAME PEDROTTI Julie
 13 Bis Allée des Grillons
 38240 MEYLAN

Nom de famille : PEDROTTI
 Prénom(s) : Julie
 Née le : 23/02/2003
 A : GRENOBLE (038)
 INE : 081152622AD
 Etablissement : 0383208F LGT PR PHILIPPINE DUCHESNE - CORENC(0383208F)
 Jury : J41
 Catégorie : SCOLAIRE
 Section européenne - Espagnol (DNL - Histoire-géographie)

Epreuves terminales	Coef	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A08 2020	5.0	14.00
<i>Français oral</i>	A08 2020	5.0	14.00
Philosophie		8.0	16.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)		10.0	18.00
Mathématiques		16.0	15.90
Physique-Chimie		16.0	15.40
Totaux		60.0	949

Evaluations communes (EC) ou CCF	Note 1	Note 2	Note 3	Moyenne
Histoire - Géographie	15.00	Dispensé	15.70	15.35
Langue vivante A (Anglais)	16.00	Dispensé	15.70	15.85
Langue vivante B (Espagnol)	19.50	Dispensé	18.80	19.15
Enseignement scientifique		18.00	16.00	17.00
Education physique et sportive			14.30	14.30
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère : Sciences économiques et sociales		15.00		15.00
Moyenne : 16.11	Coefficient : 30.0	Total de points : 484		

Evaluation chiffrée des résultats de l'élève (notes de livret)			
Moyenne année de 1ère (2020) : 16.1	Moyenne annuelle de terminale : 16.52		
Moyenne cycle : 16.31	Coefficient : 10.0	Total de points : 164	
Enseignement(s) optionnel(s) pris en compte			
	Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)		
DNL prise(s) en compte			
DNL - Histoire-géographie (Espagnol)	DNL - Histoire-géographie (Espagnol)		

Evaluation(s) spécifique(s)	Note
Evaluation spécifique section de langue (Espagnol)	14.20

Calcul résultat	Moy./Note	Coef.	Points
Epreuves terminales		60.0	949
EC / CCF	16.11	30.0	484
Evaluation chiffrée (livret)	16.31	10.0	164
Points Jury 1er groupe			3.0
Totaux		100.0	1600
MOYENNE FINALE	16.0		

Décision du jury :

Admis Mention Très Bien
Section européenne (Espagnol)



A Grenoble, le 09 juillet 2021
 Pour la rectrice et par délégation,
 Le chef de la division des examens et concours,
 Laurence Giry



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site quandjepasselebac.education.fr.



Attention : en raison de la crise sanitaire, les modalités de calcul de la note finale ont été ajustées.

Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler **un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours**, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez **former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois** à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un **recours contentieux** devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il n'en sera pas délivré de duplicata. Prévoir des copies en cas de besoin.